

OBJECTIF GENERAL :

Cette formation a pour objectifs opérationnels d'améliorer les connaissances des bénévoles et futurs bénévoles face aux adhérents afin de faciliter le dialogue avec ces personnes dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'accueil et d'aider de façon concrète certains adhérents choisis par les bénévoles désireux de s'engager dans la procédure de façon concrète.

Objectifs opérationnels :

Connaitre les principales mesure de protection juridique: habilitation familiale et les mesures de protection judiciaire d'un majeur : sauvegarde de justice, curatelle simple, aménagée, renforcée , tutelle .

Savoir aider à remplir le cerfa 15891*03 : requête en vue d'une protection d'un majeur (habilitation familiale ou protection judiciaire) et poser les bonnes questions .

Connaitre la procédure des suites de saisie de la demande .

CONTENU

Qu'est-ce qu'une mesure de protection juridique ?

Qu'est-ce qu'une habilitation familiale ?

Qu'est-ce qu'une mesure de protection judiciaire d'un majeur ? sauvegarde de justice – curatelle simple , renforcée, aménagée – tutelle

Qui peut saisir le Juge de la Protection des majeurs(Juge des Tutelles) ? pour l'habilitation familiale – pour la mesure de protection judiciaire .

Qui décide ?

Qui est désigné comme personne habilitée, curateur, tuteur ou mandataire spécial chargé de la protection de la personne et/ou de son patrimoine ?

Quelles sont les conditions à remplir sous peine d'irrecevabilité de votre demande ?

Le certificat médical circonstancié : qui le rédige ? comment ? que faire en cas de carence de l'intéressé ? .

Suites de la demande : audition – décision – notification du jugement .

Formation étayée de nombreux exemples vécus par l'intervenante au cours de l'exercice de sa profession ;

Atelier pratique : remplir un formulaire de demande de curatelle renforcée –

DUREE : 3 heures de 14 h à 17 h 20 –(pause de 20 mn)

Date et Lieu : 7 décembre 2022 à la Maison des Associations CHAMBERY Salle D111

Intervenante : Catherine BILLAUD Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs UDAF de la Savoie .

Documents remis aux participants en fin de formation : powerpoint de présentation – modèle requête – modèle certificat médical – liste des experts psychiatres auprès des tribunaux . . *

Questionnaire de satisfaction .